

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

11 janvier 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 11 janvier 2016, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Claude Laroche
M^{mes} les conseillères Karen Godbout, Ginette Charrette et Valérie Rancourt

Étaient absents : M^{me} la conseillère Diana Bruneau et M. le conseiller Vital Carrier.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2016-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

Aucune question

2016-01-02 Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

2016-01-03 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

2016-01-04 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'ajournement de la session régulière du 14 décembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

2016-01-05 Approbation des comptes

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 44 360.06 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2016-01-06 Approbation des prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation de Poularies

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'Office municipal d'habitation de Poularies pour l'année 2016 soit adopté tel que présenté. La participation de la municipalité dans ce budget est de 7 113 \$.

2016-01-07 Renouvellement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2016, au montant de 726 \$ excluant les taxes.

2016-01-08 Plan de développement

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Plan de développement présenté tel que rédigé.

2016-01-09 Politique Familiale et MADA

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la Politique Familiale et démarche Municipalité amie des aînés (MADA) présenté tel que présenté.

2016-01-10 Projet d'animation municipale

Attendu qu' Action santé Abitibi-Ouest désire renouveler les ententes de partenariats avec le milieu;

Attendu que cette entente vise l'embauche d'une ressource, pour une durée de 24 semaines, entre partenaires soit la SADC, Action santé Abitibi-Ouest, la municipalité de Poularies, la ville de Macamic et l'école Royal Roussillon;

Attendu qu' Action santé Abitibi-Ouest aimerait que chaque partenaire confirme leur intérêt à renouveler cette entente;

Attendu que le partage des dépenses et des heures pourraient être ainsi fait sur une base de 15 296 \$ soit : 4 000 \$ SADC, 4 000 \$ Action santé Abitibi-Ouest, 2 736 \$ l'école (pour 12h/semaine), 2 280 \$ la ville de Macamic (pour 10h/semaine), et 2 280 \$ la municipalité de Poularies (pour 10h/semaine). Bien que la SADC et Action santé Abitibi-Ouest n'aient pas officiellement d'heures, ils s'attendent à ce que la programmation soit en lien avec les nouvelles technologies et les saines habitudes de vie;

En conséquent il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer Action santé Abitibi-Ouest que la municipalité de Poularies accepte cette entente.

De plus, la municipalité de Poularies a cœur que ses citoyens soient actifs, cependant pour l'instant elle ne peut s'engager à long terme. Lors de la préparation du budget 2017, la municipalité de Poularies évaluera les sommes disponibles.

2016-01-11 Location de salle

Attendu que M. André Brulotte et M. Pierre Godbout avaient respectivement réservé et payé en totalité la salle Sporteck et la salle l'Accueil pour des locations qui devaient avoir lieu le 25 décembre 2015;

Attendu que ces locations n'ont pas eu lieu due à la panne d'électricité le 25 décembre 2015;

En conséquent il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer un remboursement à ces clients concernant ces locations.

2016-01-12 Demande du Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec

Attendu que la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec demande à la municipalité de Poularies de contribuer à leur 18^e Téléthon régionale;

Attendu que les citoyens peuvent contribuer personnellement à cette cause;

En conséquent il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas contribuer financièrement à ce Téléthon, cependant une lettre sera envoyé à la Ressource afin de leur mentionné l'importance de leur organisation.

Période de questions

Aucune question

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 21 janvier 2016 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

2016-01-13 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.